

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 15 MARS 1907.

### Premier feuillet de Pétitions.

M. le Baron **Orban de Xivry**, 1<sup>er</sup> Rapporteur.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
1.	49.

Le Bureau de bienfaisance de Molenbeek-Saint-Jean émet le vœu que la stabilité du personnel des administrations charitables soit, à bref délai, garantie par la loi, au même titre que les emplois communaux.

Même pétition du Conseil communal d'Ixelles.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

- |    |     |   |
|----|-----|---|
| 2. | 36. | Les président et secrétaire général de la Fédération nationale des employés communaux de Belgique demandent que, sans attendre le dépôt annoncé du Projet, de Loi sur la bienfaisance publique, le Parlement vote sans retard une loi accordant au personnel des établissements charitables et des monts-de-piété, les garanties de stabilité dont la loi du 30 juillet 1903 a gratifié les agents directs des communes en ce qui concerne leurs emplois. |
|----|-----|---|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

Numéros  
d'ordre.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

3.

40.

Par pétition datée de Bruxelles, les sieurs Quetin et Merckx, respectivement président et secrétaire général de la Fédération nationale des employés communaux de Belgique, signalent certaines lacunes que présente la loi du 30 juillet 1903 sur la stabilité des emplois communaux ; les pétitionnaires demandent que le Sénat veuille bien, s'il estimait ne pas pouvoir dès à présent modifier la loi précitée, tenir compte de leurs desiderata lors de l'élaboration de la loi sur la stabilité des emplois des hospices civils, des bureaux de bienfaisance et des monts-de-piété.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice ainsi qu'à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique auquel il importe de signaler les moyens employés par certaines communes pour se débarrasser d'employés irréprochables sous prétexte de suppression d'emploi ou de réorganisation de services.*

4.

34.

Les président et secrétaire général de la Fédération nationale des employés communaux de Belgique préconisent une modification à l'article 93 de la loi communale, en ce qui concerne le recrutement et la révocation des employés de l'état civil.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

5.

18.

Le sieur Lagneaux, Eugène, à Chimay, se plaint d'un déni de justice.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

6.

13.

Le sieur Eugène Van Baelen, à Ixelles, se plaint d'un déni de justice.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

Numéros du registre des  
d'ordre. pétitions.

7. 46. Par pétition datée de Charleroi, le sieur Lefèvre, Théodore, se plaint d'un déni de justice.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

8. 56. Par pétition datée d'Anvers, le sieur Leemans, Pierre-Jean-Charles, remplaçant de 1884, se plaint d'un déni de justice en matière de milice.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

9. 59. Les président et secrétaire du Cercle des commissaires adjoints de police de l'agglomération bruxelloise transmettent au Sénat le compte rendu du Congrès national des commissaires adjoints de police tenu à Bruxelles les 25 et 26 juin 1905, au cours duquel des vœux ont été formulés concernant l'amélioration de leur situation.

Ils prient le Sénat de réserver un accueil favorable à leur requête.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice et à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

10. 60. Par pétition datée de Bois-de-Villers, le sieur J. Dufaux, ancien surveillant aux pénitenciers de l'État, sollicite une majoration de pension.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

11. 67. Les président et secrétaire de l'« Alliance fraternelle des ex-orphelins de Bruxelles » demandent l'établissement d'une inspection officielle de la mise en pension des pupilles de la bienfaisance publique et prient le

Sénat d'insister auprès de M. le Ministre de la Justice pour qu'il mette immédiatement la question à l'étude.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice en signalant cette requête à sa bienveillante attention.*

12. 63. Les président et secrétaire de la fédération des unions professionnelles, à Anvers, transmettent au Sénat un ordre du jour, voté à l'unanimité des assistants à un meeting tenu le 11 novembre 1906, par lequel cette réunion demande aux Chambres législatives de décréter la diminution des heures de travail et d'abroger l'article 310 du Code pénal.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail et à M. le Ministre de la Justice.*

**M. Vercruyse, Georges, 2<sup>e</sup> Rapporteur.**

13. 61. M. le Bourgmestre de Bruxelles transmet au Sénat 33 cahiers contenant des pétitions, signées par un grand nombre d'habitants, qui demandent aux Chambres législatives de voter à bref délai une loi décrétant l'obligation pour les parents de donner ou de faire donner, dans la famille ou dans l'école de leur choix, l'instruction primaire à leurs enfants.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

14. 62. Le Conseil communal de Beyne-Heusay émet le vœu de voir « établir l'instruction publique, laïque, gratuite » et obligatoire, tempérée par l'organisation de cantines » scolaires afin que les enfants de la classe ouvrière » puissent en profiter sans préjudice matériel pour » leurs parents. »

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
---------------------	--

15.

19.

Le Conseil communal de Tirlemont émet le vœu que les Chambres législatives votent à bref délai une loi imposant aux parents ou à ceux qui en tiennent lieu, l'obligation de donner ou de faire donner, dans la famille ou dans l'école de leur choix, l'instruction primaire à leurs enfants ou pupilles.

Même pétition des conseils communaux de Marcinelle, Monceau-sur-Sambre, Stembert, Seraing.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

16.

17.

Le Conseil communal de Cuesmes émet le vœu de voir les Chambres législatives décréter l'instruction primaire obligatoire.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

17.

22.

Le Conseil communal de Braine-le-Château émet le vœu de voir les Chambres législatives voter, à bref délai, une loi décrétant l'obligation pour les parents de donner ou de faire donner dans la famille ou dans une école de leur choix, l'instruction primaire à leurs enfants ; la liberté de l'enseignement étant efficacement assurée par l'égalité de toutes les écoles vis-à-vis du Trésor public.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

18.

32.

Le Conseil communal de Liège émet le vœu de voir les Chambres législatives voter, à bref délai — parallèlement à l'établissement de cantines et de vestiaires sco-

lares communaux — une loi décrétant l'obligation pour les parents de donner ou de faire donner, soit dans la famille, soit dans l'école de leur choix, l'enseignement primaire à leurs enfants.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

19.      38.      Le Conseil communal de Pâturages émet le vœu que la législature vote l'instruction primaire obligatoire avec l'établissement de cantines scolaires, des distributions de vêtements et la création de villas scolaires.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

20.      22A.      Le Conseil communal d'Ampsin émet le vœu de voir voter, à bref délai, par le pouvoir législatif l'instruction obligatoire.

Même pétition du Conseil communal de Montigny-sur-Sambre.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

21.      48.      Le Conseil communal de Quevaucamps émet à l'unanimité un vœu en faveur de l'instruction obligatoire, du suffrage universel et du service personnel.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
22.	50.

Le Conseil communal de Xhendelesse émet à l'unanimité le vœu de voir, à bref délai, voter par le pouvoir législatif l'instruction gratuite et obligatoire.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

23.	51.	Le Bureau de bienfaisance d'Anderlecht émet le vœu « en faveur de l'instruction obligatoire avec l'institution des réfectoires et vestiaires scolaires, afin de permettre à tous les enfants pauvres la fréquentation régulière des écoles. »
-----	-----	---

Même pétition du Conseil communal de Gilly.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

24.	19a.	Le Conseil provincial du Hainaut émet le vœu de voir la Législature voter une loi établissant l'obligation de l'enseignement primaire pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.
-----	------	--

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

25.	54.	Par pétition datée d'Ostende, le sieur Eugène Everaerts, président de la « Van Neste 's Genootschap », émet le vœu de voir les Chambres législatives voter, à bref délai, une loi décrétant l'instruction obligatoire, avec le flamand comme langue véhiculaire, dans la partie flamande du pays, y compris les arrondissements de Bruxelles et de Louvain.
-----	-----	---

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Budget de ce Département.*

Numéros  
d'ordre.      Numéros  
du registre des  
pétitions.

26.

25.

Le sieur Emelinckx, ancien sous-instituteur communal de Saint-Gilles-lez-Bruxelles, prie le Sénat :

1° De vouloir bien, en vertu de l'article 87 de la loi communale et du 5° de l'article 108 de la Constitution, annuler le plus tôt possible « la délibération fautive, illégale et injuste qui a été prise d'urgence, le 1<sup>er</sup> mars 1876, par le Conseil communal de la dite localité, dans le but de pouvoir ainsi secrètement et frauduleusement le suspendre d'abord et le faire révoquer ensuite de ses fonctions d'instituteur ; »

2° D'intercéder auprès de M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour qu'il veuille bien lui délivrer une copie, certifiée conforme, de toutes les pièces de son dossier, déposé au Ministère, et ce afin de permettre au pétitionnaire de faire ressortir et de prouver le fondement des dommages soufferts par lui et sa famille.

« Vu sa situation malheureuse et l'évidence de l'illégalité de la délibération en question, » il espère que le Sénat voudra bien lui accorder une pension et une indemnité provisoires en attendant qu'une décision soit prise sur l'ensemble de cette affaire.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur  
et de l'Instruction publique.*

**M. Delannoy, 3<sup>e</sup> Rapporteur.**

27.

27.

Les président et secrétaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Mons exposent que l'Union des maîtres de carrières de petit granit du Hainaut « s'étant émue de la préférence que le Gouvernement belge accorde trop souvent aux matériaux de provenance étrangère dans les devis de construction des bâtiments et édifices publics, il importe que nos monuments nationaux soient bâtis autant que possible en matériaux du pays.

Sans recommander le favoritisme à outrance des produits indigènes, qui est cependant pratiqué dans toutes les grandes administrations françaises, les pétitionnaires protestent contre « la tendance indéniable qui existe chez nous de préférer les produits étrangers à des produits indigènes de même qualité et de même prix, même de prix souvent moindre. » Ils demandent que le Gouvernement ne cède point à certains préjugés

Numéros du registre d'ordre.      Numéros des pétitions.

qui ont cours et qui sont si funestes, aux intérêts de notre pays.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, en se solidarissant complètement avec les pétitionnaires.*

28.      52.      Le Conseil communal de Schaerbeek émet le vœu de  
« voir les pouvoirs publics mettre à l'étude un projet  
» définitif des travaux à exécuter pour assurer l'assai-  
» nissement de la Senne et préserver la vallée des dan-  
» gers d'inondation, tant en amont qu'en aval de la  
» capitale. »

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, en insistant sur l'utilité de voir les pouvoirs publics étudier le projet préconisé par le conseil communal de Schaerbeek, et en engageant M. le Ministre à en faire activer l'étude.*

29.      44.      Le Conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode émet le vœu « de voir rendre obligatoire, par une loi, la déclara-  
» tion des maladies infectieuses susceptibles de se  
» propager sous la forme épidémique et dont le pouvoir  
» compétent jugera la déclaration nécessaire, dans  
» l'intérêt de la santé et de l'hygiène publique. »

Même pétition du Conseil communal de Schaerbeek.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, en appuyant ces requêtes avec la plus grande énergie.*

**M. Flechet, 4<sup>e</sup> Rapporteur.**

30.      21.      Par pétition datée d'Anvers, le sieur Milants, Pierre-Joseph, subrogé-tuteur des enfants de feu son frère, se plaint des agissements du sieur Lenssens, Alphonse, tuteur, qui aurait gaspillé l'argent représentant les intérêts de la succession dont le montant est déposé à la Caisse des consignations.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice, avec prière de vouloir bien se faire remettre, par qui de droit, les renseignements nécessaires dans l'intérêt des enfants mineurs en cause.*

Numéros du registre des d'ordre.	Numéros des pétitions.
31.	47.

Par pétition datée d'Anvers, le sieur Duysens, Gérard, sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir la rectification de l'erreur commise aux registres de l'état civil du lieu de sa naissance dans l'orthographe de son nom patronymique.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice, avec prière de faire examiner le cas signalé.*

32.	65.	Par pétition datée de Montzen, les président et secrétaire de l'Association allemande pour la province de Liège transmettent au Sénat diverses publications contenant les revendications des Belges habitant la région allemande du pays.
-----	-----	---

Les pétitionnaires demandent notamment l'application de l'article 2 de la loi du 19 septembre 1831, disposant que les lois sont traduites en allemand pour les communes où l'on parle cette langue.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice, avec prière de bienveillant examen.*

33.	45.	Des habitants de Cheratte demandent le remplacement, par des pavés, du macadam de la chaussée allant de Cheratte à Argenteau.
-----	-----	---

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, avec demande d'un prompt et bienveillant examen.*

**M. Vanderkelen, 5<sup>e</sup> Rapporteur.**

34.	24.	Le sieur Pellegrin de Piétrain, instituteur communal à Liège, expose au Sénat les titres qui le recommandent à l'obtention d'un emploi de professeur dans un athénée ou une école normale de l'État.
-----	-----	--

Le pétitionnaire se plaint de ce que les nombreuses requêtes adressées à cette fin, depuis 1896, ont toutes été repoussées, et il demande que le Sénat veuille inter-

Numéros  
d'ordre.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

céder en sa faveur auprès de M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour qu'il soit fait droit à sa demande.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, avec prière d'un bienveillant examen en considération des nombreux diplômes dont est porteur le pétitionnaire.*

35. 43. Le sieur Berré, interné à la prison de Turnhout, prie le Sénat d'abolir les prescriptions du Code pénal qui permettent de placer certains condamnés libérés sous la surveillance spéciale de la police.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice, en attirant sa bienveillante attention sur cette requête.*

36. 1413. Par pétition datée de Tournai, le sieur Dupont, officier retraité, demande que le Sénat veuille bien provoquer ou faire provoquer une réponse à sa pétition du 26 décembre 1905, renvoyée à M. le Ministre de la Guerre par décision du Sénat en date du 11 mai 1906.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Guerre, avec prière de bien vouloir donner une suite à cette requête.*

37. 66. Les président et secrétaire de la Fédération nationale belge des sociétés d'anciens militaires de 1870-71 rappellent leurs requêtes antérieures tendant à voir accorder une distinction commémorative aux anciens militaires qui faisaient partie de l'armée de 1870-71.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

Numéros  
d'ordre.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

M. **Stiénon Du Pré**, 6<sup>e</sup> Rapporteur.

38. 23. Le Conseil communal d'Ougrée émet un vœu en faveur de l'adoption du suffrage universel pur et simple.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur  
et de l'Instruction publique.*

39. 41. Par pétition datée d'Arlon, les sieurs Berger et Fontaine, respectivement président et secrétaire de la Chambre de commerce du Luxembourg, transmettent deux exemplaires du rapport sur les travaux de cette association pendant l'année 1905, et prient le Sénat de vouloir bien prendre connaissance des desiderata et les appuyer auprès du Gouvernement.

Les pétitionnaires attirent surtout l'attention sur la nécessité qu'il y a de réduire les tarifs de transport par chemin de fer en ce qui concerne les pommes de terre, les céréales et les bois, mesure réclamée unanimement dans cette province.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer,  
Postes et Télégraphes.*

40. 58. Par pétition datée d'On, le sieur Auguste Taziaux, chef-garde au chemin de fer de l'Etat, demande que la justice se prononce au sujet d'un accident dont le pétitionnaire a été victime le 7 décembre 1898.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

41. 1347. La demoiselle Barbe Belley, internée au couvent des Norbertines, à Duffel, sollicite itérativement l'intervention du Sénat pour recouvrer sa liberté.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

*Le Président,*  
ALF. SIMONIS.